

20 – 23 Août 2020

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant le protocole sanitaire applicable à la compétition et l'organisation du Concours Complet International d'Arville. Il est important de le lire en détail et de l'appliquer scrupuleusement.

Les gestes barrière s'appliquent sur l'ensemble du site, il en va de la responsabilité de chacun de respecter le protocole sanitaire mis en place pour la sécurité de tous.

Arrivées & Horaires d'accès au site

Le parking sera accessible uniquement aux horaires suivants :

- Mercredi 19 août entre 7h et 21h
- Jeudi 20 août entre 7h et 21h
- Vendredi 21 août entre 7h et 21h
- Samedi 22 août entre 6h et 21h
- Dimanche 23 août entre 6h et 21h

Aucune dérogation d'horaires ne pourra être accordée. Les camions qui arriveront en dehors de ces horaires ne pourront pas accéder au site. Nous attirons votre attention sur le fait que ces horaires doivent impérativement être respectés, notamment sur les journées d'arrivées avec une forte affluence (mercredi et jeudi).

Organisation des parkings

Compte tenu de l'organisation des parkings, les camions seront garés selon la norme internationale. Aucun campement, ni terrasse, ni auvent ne pourra être déployé afin de conserver un maximum de place.

Un parking spécifique sera mis en place pour les voitures. Un fléchage et des agents vous indiqueront la marche à suivre.

Merci de bien respecter les consignes données par le personnel présent sur place.

Carnet et contrôle des chevaux

Un contrôle des chevaux sera effectué aux boxes avec les passeports à remettre à l'organisation. Merci de le faire dès votre arrivée.

20 – 23 Août 2020

Accès à la compétition

Compte tenu des préconisations sanitaires liées à l'organisation des événements sportifs l'accès à la compétition (carrières, terrain de cross, village boxes et espace de restauration) sera réservé aux cavaliers compétiteurs et à leurs accompagnants dûment autorisés.

L'accès aux zones de compétition sera conditionné au port d'un bracelet. Les bracelets seront à récupérer à l'accueil du concours.

Il appartient à chaque cavalier de faire ses demandes pour ses propriétaires, grooms et accompagnateurs.

Document de traçage

Conformément à la demande des autorités locales, un formulaire de traçage est requis pour toutes les personnes présentes sur le site à l'occasion de la compétition. Ce document se trouve sur notre site web et sur le site de Rechenstelle. Il doit être complété et renvoyé à l'organisation ou imprimé et remis avant d'entrer sur les lieux du concours.

L'ensemble des informations sera gardé pendant 14 jours et détruit ensuite. Toutes les personnes présentes sur le site doivent avoir accepté le règlement d'ordre intérieur et l'ensemble des mesures liées à la pandémie, faute de quoi ils seront exclus et invités à quitter les lieux.

Restauration

Un espace de restauration « Take Away » est strictement réservé aux cavaliers, grooms, propriétaires et accompagnateurs munis de bracelets. Les personnes sans bracelets ne pourront pas y accéder.

La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée, ainsi que le port du masque lorsque que vous circulez.

Pratique sportive

Concernant la pratique sportive : application du protocole sanitaire de la FFE et de la FEI sur l'ensemble du site.

Merci à tous de bien respecter ce protocole pour le bon déroulement de la compétition.